BE-A0521_712691_712994_FRE

Inventaire des archives du notaire Vermer Édouard, Bouillon, 1931-1934



Het Rijksarchief in België Archives de l'État en Belgique Das Staatsarchiv in Belgien State Archives in Belgium

Description du fonds d'archives:	3
Consultation et utilisation	
Conditions d'accès	
Conditions de reproduction	
Histoire du producteur et des archives	5
Producteur d'archives	5
Nom	
Historiaue	5
Compétences et activités	5
Archive's	5
Acquisition	5
Contenu et structure	6
Mode de classement	
Description des séries et des éléments	7
Notaire Vermer Édouard, Bouillon	7

Description du fonds d'archives:

Nom du bloc d'archives: Notaire Vermer Edouard, Bouillon

Période: 1931 -1960

Numéro du bloc d'archives: BE-A0521.1509

Etendue:

Dernià re cote d'inventaire: 1.00
Etendue inventorià e: 0.02 m

Dépôt d'archives: Archives de l'Etat à Arlon

Producteurs d'archives: Vermer, Edouard (notaire), 1931 - 1960

Consultation et utilisation

CONDITIONS D'ACCÈS

Les actes notariaux de plus de 100 ans sont librement consultables. Les actes notariaux de moins de 100 ans sont librement consultables par le notaire déposant, son successeur ou un membre du personnel mandaté par l'étude notariale. Toute autre personne peut consulter un acte notarial de moins de 100 ans sur présentation d'une déclaration écrite d'un notaire (qui ne doit pas nécessairement être l'ancien détenteur des minutes ou son successeur) dans laquelle celui-ci attestera que le demandeur est une personne intéressée en nom direct, héritier ou ayant droit pour l'acte dont l'autorisation est donnée. Si le demandeur est un géomètre, l'autorisation écrite d'un notaire peut être remplacée par un mandat écrit sous la forme d'une lettre de mission, à condition que celle-ci émane d'une personne intéressée en nom direct.

Seul(s) l(es) acte(s) énuméré(s) dans l'autorisation peu(ven)t être consultés.

CONDITIONS DE REPRODUCTION

La reproduction des documents s'opère selon les règlements et tarifs en vigueur.

Histoire du producteur et des archives

PRODUCTEUR D'ARCHIVES

MOM

Vermer Édouard, notaire à Bouillon

HISTORIQUE

Édouard Vermer est nommé notaire à Bouillon en remplacement de son frère, Nestor Vermer, par l'arrêté royal du 28 octobre 1931.

COMPÉTENCES ET ACTIVITÉS

L'article 1er de la loi du 25 ventôse an XI (16 mars 1803) contenant organisation du notariat définit la fonction de notaire : " les notaires sont les fonctionnaires publics établis pour recevoir tous les actes et contrats auxquels les parties doivent ou veulent faire donner le caractère d'authenticité attaché aux actes de l'autorité publique, et pour en assurer la date, en conserver le dépôt, en délivrer des grosses et expéditions ".

ARCHIVES

ACQUISITION

Répertoire versé par Philippe Vermer, notaire à Bouillon, en date du 1er août 2007.

Contenu et structure

MODE DE CLASSEMENT

Grand-livre, 1931-1960 (1 art.).

Description des séries et des éléments

- NOTAIRE VERMER ÉDOUARD, BOUILLON
- --- Répertoire des actes notariés. 7 novembre 1931 5 mai 1934.

1 cahier

1 Grand livre. 1931-1960.

1 volume